
COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
COMMUNICATIONS CONCERNANT LA LIBERTE D'INFORMATION ET
LA LIBERTE DE LA PRESSE

Délégation des Etats-Unis à
l'Assemblée générale des Nations Unies

20, Grosvenor Square
London, W.1

16 février 1946.

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous transmettre les communications suivantes, relatives à la liberté d'information et à la liberté de la presse, qui m'ont été adressées par M. Hugh Baillie, Président de l'United Press Association, M. Wilbur Forrest, Président du Comité permanent pour la Liberté mondiale d'information de la Société américaine des Rédacteurs en chef, et M. Kent Cooper, Administrateur de l'Associated Press.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir ces communications aux membres du Conseil économique et social et de prier le Président du Conseil de les soumettre à la Commission des droits de l'Homme lorsque celle-ci sera définitivement constituée.

C'est pour moi l'occasion d'affirmer à nouveau que les Etats-Unis espèrent fermement voir la Commission des droits de l'Homme, dès qu'elle pourra le faire après sa constitution définitive, entreprendre l'étude du problème de la liberté d'information, en vue de préparer des projets de recommandations ou un projet de convention s'y rapportant, destiné à être soumis au Conseil économique et social et ultérieurement aux gouvernements membres.

Je vous prie d'agréer etc...

(signé : Edward R. Stettinius, Jr.)

Monsieur Trygve Lie
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
Church House,
Dean's Yard,
London, S.W.1

COPIE DE TELEGRAMME

New-York City
4 Janvier 1946

M. Edward A. Stettinius Jr.
Organisation des Nations Unies
Londres.

Connaissant et appréciant l'intérêt que vous portez à la question de la liberté d'information au sujet de laquelle vous avez accompli au cours des Conférences de Mexico et de San-Francisco un travail fécond je suis heureux de soumettre par le canal de la délégation des Etats-Unis, la proposition suivante, afin qu'elle soit renvoyée pour étude à la Commission des droits de l'Homme.:

"En accord avec l'engagement pris par les Nations Unies de faire respecter les droits de l'homme et d'assurer les libertés fondamentales pour tous, les Nations Unies confirment, par la présente déclaration, le droit de leurs peuples à être pleinement et rapidement informé par la presse et la radio des événements mondiaux, jour par jour, à mesure qu'ils se produisent. Afin d'encourager davantage la libre circulation de ces informations entre toutes les nations, les principes suivants seront appliqués en ce qui concerne l'obtention et la diffusion des nouvelles sur le plan international.

1. Toutes les sources de nouvelles, et en particulier les sources officielles, seront accessibles à tous, sur une base de libre concurrence.
2. Toutes les facilités de transmission seront accessibles à tous sur une base de libre concurrence.
3. La transmission des nouvelles ne sera soumise qu'à un minimum de prescriptions réglementaires."

L'application de ces principes fondamentaux à l'obtention et à la diffusion internationales des nouvelles écarterait les obstacles extrêmement importants qui jusqu'à maintenant ont gêné et entravé l'échange international d'une libre information.

Vous vous souviendrez peut-être que les représentants de douze gouvernements avec lesquels j'ai discuté ce plan en 44 et 45 lui ont accordé leur appui enthousiaste. Je demande à M. Virgil Pinkley, Vice-président de United Press et Directeur général pour l'Europe, dont les bureaux sont à Londres, et à M. R.H. Shackford qui fait partie de notre personnel de Washington, que vous connaissez je crois, et qui se trouve actuellement à Londres, de se mettre à votre disposition si vous ou vos conseillers désirez des informations supplémentaires ou des renseignements généraux sur ce programme. J'envoie également le même cablogramme à M. Gladwin Jebb, Secrétaire exécutif de l'Organisation des Nations Unies, afin de le tenir au courant.

Je vous prie d'agréer etc...

HUGH BAILLIE
Président de l'United Press
Association.

NEW YORK HERALD TRIBUNE

Le 7 janvier 1946.

M. Edward R. Stettinius, Jr.
Président de la Délégation des Etats-Unis
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
Aux bons soins de l'Ambassade des Etats-Unis,
Londres, Angleterre.

Monsieur,

En tant que Président du Comité permanent de l'Association américaine des Rédacteurs en chef pour la liberté internationale de l'information, j'ai l'honneur de vous soumettre des mesures pratiques destinées à être prises, aussi rapidement qu'il est possible à l'Organisation des Nations Unies de le faire, en vue de réaliser le programme suivant qui est, depuis longtemps, celui de notre association:

Que l'on cherche à mettre les nations d'accord sur les points suivants:

1. La reconnaissance du fait que des relations d'amitié parfaites avec toute autre nation souveraine dépendent, entre autres, de la liberté et du volume des informations échangées entre les peuples.
2. La reconnaissance du fait que tout document imprimé, tout film, toute émission de radiodiffusion ou tout autre moyen d'information publique payé en tout ou partie, directement ou indirectement par un gouvernement, une organisation ou une personne privée, devra porter l'indication très nette de son origine.
3. La reconnaissance du fait que tout monopole gouvernemental ou privé des moyens d'information porte préjudice à l'intérêt public et est incompatible avec la liberté d'expression et les rivalités d'idées qui sont les conditions indispensables d'une opinion publique bien informée.

4. Le refus de reconnaître à un gouvernement, une organisation ou une personne privée le droit de:
- (a) de prendre des mesures discriminatoires contre un moyen d'information.
 - (b) de porter atteinte à la liberté d'information ou d'expression.
 - (c) de dresser des barrières techniques, politiques, juridiques ou économiques contre le libre échange d'informations entre les peuples du monde.
 - (d) de censurer les informations en temps de paix, excepté dans les cas de fraude ou de pornographie."

Le programme ci-dessus a été adopté par les membres de l'Association américaine des Rédacteurs en chef au nombre desquels se trouvent tous les grands journaux des Etats-Unis. C'est un programme qui, vous le savez, est fondé sur un idéal sincère de compréhension entre les peuples de la terre, dans l'espoir qu'un libre échange d'informations préviendra les malentendus internationaux.

Des groupes de rédacteurs en chef, dans un grand nombre de capitales mondiales ont donné leur adhésion à ce programme lors d'une enquête mondiale effectuée par l'Association américaine au début de l'année dernière. Le Comité permanent de l'Association américaine a été élu en novembre dernier et comprend les noms suivants:

Wilbur Forrest, Assistant Editor
New York Herald Tribune
(Chairman)

Roy A. Roberts, Managing Editor
The Kansas City Star (Missouri)

Alfred A. Kirchofer, Managing Editor
The Buffalo Evening News

John H. Sorrells, Executive Editor
Scripps-Howard Newspapers

Donald J. Sterling, Managing Editor
The Oregon Journal

N. R. Howard, Editor
The Cleveland News

Benjamin M. McKelway, Associate Editor
The Washington Star

Edward E. Lindsay, Editor
Decatur Newspapers, Inc. (Illinois)

George W. Healy, Jr., Managing Editor
The New Orleans Times-Picayune

J. R. Wiggins, Editor
The St. Paul Pioneer Press

Stephen C. Noland, Editor
The Indianapolis News

Ralph E. McGill, Editor
The Atlanta Constitution

Je vous prie d'agréer, etc...

(signé): Wilbur Forrest

Premier Vice-Président,
Association américaine des Rédacteurs en chef ,
Président du Comité permanent pour la liberté mondiale
d'information.

COPIE DE TELEGRAMME

AP2 PS2I7 NYK 368 9 711P

Mr. Edward Stettinius
Premier délégué américain UNO

Les débats publics tenus durant les sessions sur le point de s'achever ayant permis d'avoir accès librement et pleinement aux nouvelles, suscitent de grands espoirs de voir réaliser un ordre mondial stable fondé sur une opinion publique mondiale compréhensive et éclairée. Permettez-moi de vous offrir à vous et à vos collègues mes félicitations les plus sincères pour avoir appuyé avec succès une politique de franche et pleine mise en lumière des faits créant un précédent historique pour l'avenir.

Etant donné que j'ai cherché personnellement, depuis trente ans à ouvrir des voies aux échanges mondiaux en vue d'une meilleure connaissance réciproque et de la paix dans le monde, j'avoue être déçu qu'on n'ait pas réussi à trouver le moyen, au cours de ces sessions, d'inscrire en tête de l'ordre du jour l'établissement d'un programme destiné à assurer efficacement la libre diffusion et la libre publication dans le monde entier de ce genre d'informations aussi bien que des nouvelles provenant de partout et qui constitue la condition essentielle du succès de n'importe quelle organisation internationale. Je suis extrêmement heureux cependant d'avoir appris du sénateur Vandenberg que la délégation américaine s'est unanimement prononcée en faveur d'une résolution soulignant la nécessité d'une presse mondiale libre et que l'Organisation devrait adopter au cours de sa prochaine session. Il est difficile de concevoir que cette décision essentielle et urgente puisse être remise à plus tard.

J'ai le ferme espoir que vous et vos collègues, élaborerez un programme dépassant de beaucoup la simple accès des journalistes aux nouvelles et aux facilités de transmission. La structure toute entière des droits de l'homme dans un monde d'hommes libres ayant des gouvernements de leur propre choix repose sur un seul droit

fondamental - le droit de savoir. Les expressions vagues telles que liberté d'information sont insuffisantes. Le moyen principal de communication est la parole imprimée. Le droit de savoir doit être consacré par le droit d'imprimer, par la pleine liberté de la presse. Cet objectif ne doit pas être un but égoïste d'obtenir des nouvelles pour nous-mêmes. Une bonne compréhension internationale ne peut être réalisée que si les nouvelles parviennent librement dans tous les pays et peuvent y être publiées librement. Ceci nécessite également un système de communications internationales plus développé, utilisant au maximum la science récente acquise dans le domaine électronique, dans l'intérêt d'une meilleure connaissance des peuples. Le seul autre emploi possible des communications serait d'enrégimenter une fois de plus les esprits humains par le moyen d'une rivalité dans l'emploi d'une propagande dégradante effectuée par les gouvernements et conduisant inévitablement à un conflit militaire désastreux.

Je vous prie d'agréer.....

KENT COOPER

(Associated Press)